



est la marque commerciale de

PICARDIE MÉDIAS PUBLICITÉ

5 boulevard du Port d'Aval
CS 41021 - 80010 AMIENS Cedex 1

SAS au capital de 40 000€
N° SIRET : 315 199 372 000 63
Code NAF : 7312 Z
RCS Amiens - N° TVA : FR 3031 5199 372

CIC NORD OUEST

IBAN : FR76 3002 7172 1800 0200 1570 156
BIC : CMCIFRPP

Date :

22/01/2026 15:18:06

COMMUNE D'AVRECHY
M. Astride LEQUEN
RUE DE LA CROIX ADAM
60130 AVRECHY
FRANCE

Contact commercial

Angel Leteve

Tél: 0 820 67 41 41

@: serviceclientslegales@rosselconseil.fr

Client : 96089476

Référence de la commande :

Libellé commande: MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous les éléments relatifs à votre attestation de parution d'annonce légale.

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage dans nos titres et supports :

Date de parution : 26/01/2026

Edition : Courrier Picard - Oise

Annonce n° 5027181 - 2002555384

Le directeur de publication

Commune d'AVRECHY**MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

Par arrêté en date du 02 avril 2025, Madame le maire de la commune d'AVRECHY a prescrit une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

La mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée se déroulera du mercredi 04 février 2026 au vendredi 06 mars 2026 aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat soit le lundi et le vendredi de 16H00 à 19H00 et le mercredi de 10H00 à 12H00.

Pendant la durée de la mise à disposition, le dossier sera consultable en mairie d'AVRECHY et sur le site internet <http://www.avrechy.fr/>

Le public pourra formuler ses observations, soit en les consignait sur le registre ouvert à cet effet en mairie, soit en les adressant à la mairie, par voie postale (rue de la croix adam 60130 AVRECHY) ou par courriel (mairie.avrechy@orange.fr), dans le délai de la mise à disposition.

A l'issue de la mise à disposition du public, l'ensemble des avis ou remarques pourront être consultés en mairie et seront publiés sur le site internet <http://www.avrechy.fr/>

Le projet de modification simplifiée, éventuellement modifié, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le Maire
Astride LEQUEN
